

L'hon. M. HANSON: Puis-je demander si on l'a déposé sur le bureau? Nous ne semblons pas l'avoir.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je me rappelle clairement les négociations. Comme c'est un accord entre les divers gouvernements, on n'a pas jugé opportun à cette époque de le rendre public en entier. On en a donc résumé les éléments essentiels, qui furent ensuite portés à la connaissance du public. Quant au dépôt d'une copie de l'accord, il me faudrait pour cela le consentement des divers gouvernements.

L'hon. M. HANSON: Je crois que c'est parfait, mais j'aimerais le voir si c'est possible.

Le très hon. MACKENZIE KING: Quoi qu'il en soit, je ferai en sorte que l'honorable député en ait une copie, mais avant que le public le connaisse, je désirerais le consentement en question. Je tiens surtout à faire observer que, en vertu de l'accord, le gouvernement canadien a entrepris d'administrer l'entreprise, de fournir les édifices et le reste. Il y avait aussi des stipulations touchant le coût réel en espèces, la proportion à être payée par les différents pays, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Canada en a assumé la plus grande proportion. La participation de la Grande-Bretagne (le projet inclut les quatre pays) ne doit pas se faire en espèces, mais, ainsi que je l'ai mentionné, en nature et doit nous parvenir aux dates et dans les quantités requises pour l'exécution efficace du projet.

L'hon. M. HANSON: Je suppose que cela veut dire le matériel.

Le très hon. MACKENZIE KING: Les avions, oui.

A la suite des événements des dernières semaines, nous avons demandé au gouvernement du Royaume-Uni, il y a quelques jours, s'il désirait la modification du programme arrêté en vue de l'entraînement en commun des aviateurs. L'Angleterre a répondu que, à l'heure actuelle, rien ne saurait mieux contribuer à la poursuite efficace de la guerre que l'exécution, accélérée le plus possible, d'entraînement des aviateurs. Au cours de conversations avec la mission britannique de l'air, nous avons convenu que le moyen d'accélérer l'exécution du plan résiderait dans l'adoption de mesures visant à hâter l'achat et l'expédition du matériel, la préparation des aérodromes, des hangars et des bâtiments plus tôt que le programme ne le comporte. Conformément à cette opinion, on a confié au ministère des Munitions et des

Approvisionnements certains pouvoirs d'agir de sa propre autorité en vue d'atteindre cette fin. Je crois avoir raison de dire (le ministre des Munitions et des Approvisionnements me reprendra si je fais erreur) que, en ce qui concerne la construction de bâtiments et autres travaux auxquels s'est engagé le Canada, nous sommes déjà en avance du programme. Le ministre m'assure que je ne me trompe pas.

La Chambre se rappellera que l'administration technique du projet est confiée au Corps d'aviation royal canadien. Je ne saurais trop insister sur la manière admirable dont le vice-maréchal de l'Air Croil et son personnel se sont acquittés de leurs lourdes responsabilités. Le Gouvernement a cru qu'il bénéficierait beaucoup de l'aide d'hommes expérimentés dans le domaine de l'organisation afin de surveiller l'administration sous l'autorité du ministre. Depuis le début de la guerre nous avons bénéficié des services du colonel K. S. Maclachlan, homme d'affaires éminent, qui remplit les fonctions de sous-ministre suppléant de la marine et de l'aviation. Sous sa direction, le plan a été exécuté à pleine allure conformément au programme tracé au début et aux dates prévues par l'état-major de l'aviation du Royaume-Uni.

Cependant, au cours de l'exécution du programme on a cru bon, vu la grande envergure de l'entreprise et les nombreux problèmes connexes, de nommer un sous-ministre spécial de l'aviation chargé tout particulièrement de l'exécution du plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, c'est-à-dire un homme d'une énergie et d'une puissance d'organisation incontestables, qui consacrerait tous son temps à notre service d'aviation de guerre. J'ai annoncé avec plaisir, le 11 avril, que M. James S. Duncan, autre homme d'affaires très compétent, avait mis ses services à la disposition de l'Etat pour un certain temps. Depuis qu'il a été nommé, M. Duncan s'est adonné à sa tâche gigantesque avec une énergie infatigable et a abordé les nombreuses questions qui s'y rattachent d'une façon très pratique. M. Duncan sera le premier à déclarer, je crois, qu'il reçoit la plus entière collaboration du Gouvernement et des fonctionnaires des ministères intéressés dans l'important travail qu'il accomplit. Je suis heureux de pouvoir annoncer que certains plans que nous avons en main prévoient une accélération de la participation aérienne du Canada à la cause des alliés. Le Corps d'aviation royal canadien, le ministre de la Défense nationale et l'ensemble du Gouvernement les approuvent, tout en respectant le désir du Royaume-Uni de ne pas modifier le plan d'en-

[Le très hon. Mackenzie King.]